

SOCIETE DE GESTION DE PATRIMOINE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
SAS au capital de 2007700 Euro
921 Route IMPERIALE
34670 BAILLARGUES FRANCE
RCS de MONTPELLIER n° 497714550

- 3 JUIN 2011

10 B 531
A 6826

Le **31 / 12 / 2010** à **11 H 00** Min

Suite à la convocation du **PRESIDENT** par les moyens et délais légaux prévus dans les statuts, les associés se sont réunis en assemblée générale **EXTRAORDINAIRE** afin de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Changement de forme juridique
- Modification de la gérance
- Mise à jour des statuts

A leur entrée en séance, une feuille de présence est signée par tous les associés présents ou représentés. Il est constaté que les associés présents ou représentés réunissent le quorum requis par la loi. L'assemblée peut donc valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Il est ensuite décidé de composer le bureau.

Mr SCULTORE Raoul est désigné Président de l'assemblée et secrétaire de séance.
Mlle BRUN Sybille est désignée scrutateur.

PREMIERE RESOLUTION

- Changement de forme juridique

L'assemblée approuve la modification de la forme juridique de la société anciennement **SAS** par **SARL** en date du **31/12/2010**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

- Modification de la gérance

L'assemblée approuve la nomination de **Mr SCULTORE Raoul** au poste de gérant à compter du **31/12/2010**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

- Mise à jour des statuts

L'assemblée a décidé de modifier les Statuts en conséquence des résolutions prises au sein de cette assemblée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION


- Formalités légales

L'assemblée donne pouvoir à tout porteur de présent P.V. pour entreprendre les formalités légales de Publicité et de dépôt au Greffe des Statuts modifiés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 12 H 00 Min

Le président



Enregistré à : **STIE DE MONTPELLIER SUD EST**
Le 13/04/2011 Bordereau n°2011/785 Case n°10 Pénalités : 15 €
Enregistrement : 125 €
Total liquidé : cent quarante euros
Montant reçu : cent quarante euros
L'Agent



Mlle HAN TONG LIEN
Agent des impôts